

La preuve numérique à l'épreuve du litige

Les acteurs du litige face à la preuve numérique (quand l'information numérique fait la preuve)

14h00 **Accueil des participants**

14h30 **Ouverture du Colloque**

Monsieur Patrick MATET, Président de la 1^{ère} Chambre, Pôle 1, de la Cour d'Appel de Paris
Monsieur Nathan HATTAB, Président de la CNEJITA

14h50 **De l'information numérique à la preuve numérique**

Madame Mélanie CLEMENT-FONTAINE, Maître de Conférences à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines : Définitions et cadre juridique de la preuve numérique
Monsieur Serge MIGAYRON, Expert de Justice près la Cour d'Appel de Paris : Critères d'appréciation technique, vraies et fausses preuves numériques

15h20 **Constituer une preuve numérique**

Table ronde animée par **Monsieur Vincent VIGNEAU**, Conseiller référendaire à la Cour de Cassation, professeur associé à l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines

Maitre Jérôme LEGRAIN, Huissier de Justice associé à Paris : L'Huissier collecteur de preuve numérique volatile

Monsieur Christian AGHROUM, Chef de l'OCLCTIC : Police Judiciaire et nouveaux territoires de l'information numérique (un autre débat au sein de celui de la garde à vue)

Maitre Olivier ITEANU, Avocat à la Cour : L'Avocat ensemblier de preuves numériques

Monsieur David BILLARD, Expert de Justice près la Cour d'Appel de Chambéry : L'Expert et les bonnes pratiques techniques

16h30 **Exploiter une preuve numérique**

Table ronde animée par **Monsieur Nathan HATTAB**, Président de la CNEJITA

Monsieur David BENICHOU, Juge d'Instruction au Tribunal de Grande Instance de Nanterre : Le Juge pénal, ses attentes, une preuve sûre et intelligible

Monsieur Jean-Pierre LUCQUIN, Juge consulaire, Délégué Général au Tribunal de Commerce de Paris : Exemples de difficultés rencontrées par le Juge chargé du Contrôle des Expertises

Maitre François-Pierre LANI, Avocat à la Cour : Dissymétrie de la charge de la preuve et coût

Monsieur David ZNATY, Président de la Compagnie des Experts agréés par la Cour de Cassation, Président de la CEESD : La dynamique de la preuve numérique dans l'expertise

17h40 **Clôture du Colloque**

Madame Mélanie CLEMENT-FONTAINE : Synthèse et perspectives

Monsieur Nathan HATTAB : Clôture des travaux

18h **Cocktail**